



Mme DEMANGE Mathilde
née FERRY
54200 Andilly

NOS RÉF. Ca16LA 2023-3812
INTERLOCUTEUR Sabine BOIZET
TÉLÉPHONE 03.83.92.23.04
E-MAIL sabine.boizet@rte-france.com
OBJET Procédure de mise en servitude
Reconstruction en 225 000 volts
du tronçon en 63 000 volts
de la ligne électrique aérienne
Vandières - Void en courant alternatif
entre le poste électrique de Vandières
et la commune de Lagny ainsi que ses
travaux d'aménagements connexes

Villers-lès-Nancy, le **21 AOUT 2023**

RECOMMANDE AVEC AR

Madame DEMANGE,

Nous avons l'honneur de vous informer que par arrêté du **17 AOUT 2023**, Monsieur le Préfet du département de Meurthe et Moselle a autorisé RTE Réseau de Transport d'Electricité, à exercer les servitudes prévues par les articles L. 323-4 et suivants du code de l'énergie sur la parcelle désignée ci-dessous dont vous êtes propriétaire :

1. Commune	1.1 Section	2. Numéro
Royaumeix	0A	258

Conformément aux dispositions *du Code de l'Energie dans son article R.323-14*, nous vous remettons, pour valoir notification, une ampliation de cet arrêté préfectoral à laquelle nous joignons un état parcellaire, ainsi qu'un extrait du plan annexé.

Le présent arrêté peut être attaqué dans les deux mois de sa notification devant le Tribunal administratif de Nancy.

Veuillez agréer, Madame DEMANGE, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef de Service
Concertation Environnement Tiers

Bruno PENNEC

PJ : 1 copie de l'arrêté de servitudes
1 état parcellaire
1 extrait de plan parcellaire

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE)

Reconstruction en 225 000 volts du tronçon en 63 000 volts de la ligne électrique aérienne Vandières - Void en courant alternatif entre le poste électrique de Vandières et la commune de Lagny ainsi que ses travaux d'aménagements connexes

DEPARTEMENT : MEURTHE ET MOSELLE
 COMMUNE DE : ROYAUMEIX

Nombre de feuilles : 1
 Numéro de la feuille : 1

N° DE REPERE	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE		SURFACE EN M² DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRIxE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB S	DEBOISEMENT			
6	0A 258	RIGNY TERRE	PY	Mme FERRY Mathilde 54200 Andilly	Mme DEMANGE Mathilde née FERRY 54200 Andilly	S			95	



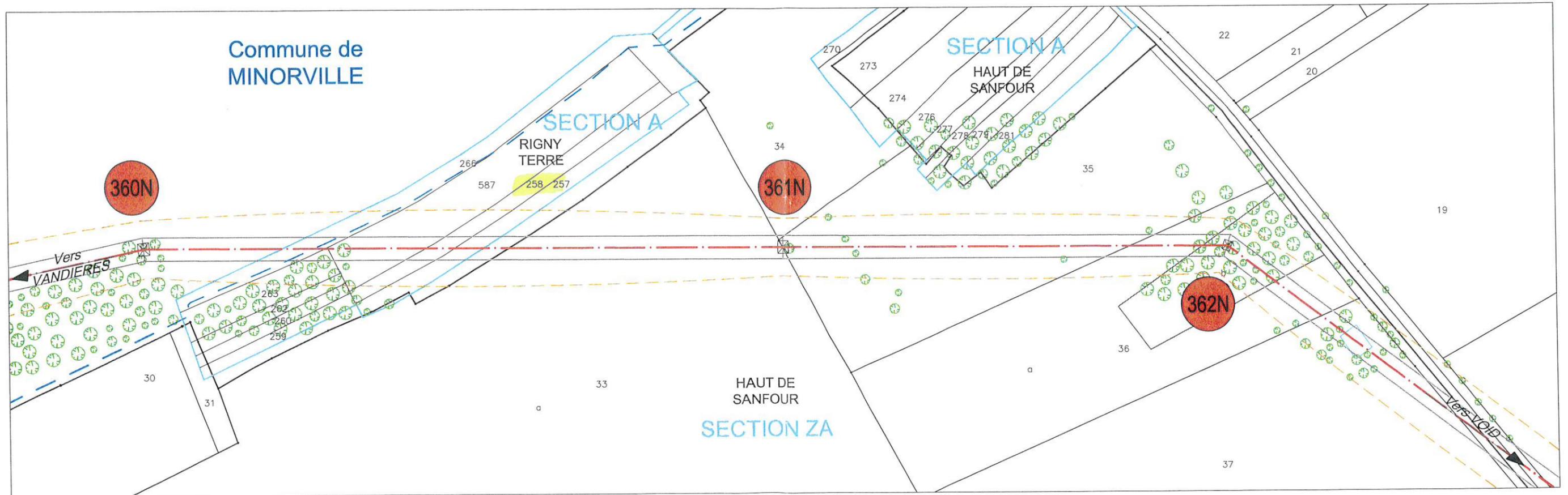
GESTIONNAIRE
DU RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

Echelle : 1/2500

Ligne aérienne à 225 000 Volts VANDIERES - VOID

EXTRAIT PARCELLAIRE

Département de la MEURTHE-ET-MOSELLE
Commune de ROYAUMEIX
SECTIONS - OA, ZA et ZB -



NOM :

Reconnait avoir reçu un exemplaire
du présent extrait du plan parcellaire.

Le : Signature :

Date de création : 23/11/2022 - Plan ind.B du 23/11/2022

Pour le cas où le propriétaire ferait des travaux, quelle que soit leur nature, dans la bande de servitudes de la liaison aérienne ou à proximité de cette bande, il devra déposer une déclaration de projet de travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), conformément à la réglementation en vigueur.



M. COMMEN Auguste
54385 Manonville

NOS RÉF. Ca16LA 2023-3813
INTERLOCUTEUR Sabine BOIZET
TÉLÉPHONE 03.83.92.23.04
E-MAIL sabine.boizet@rte-france.com
OBJET Procédure de mise en servitude
Reconstruction en 225 000 volts
du tronçon en 63 000 volts
de la ligne électrique aérienne
Vandières - Void en courant alternatif
entre le poste électrique de Vandières
et la commune de Lagny ainsi que ses
travaux d'aménagements connexes

Villers-lès-Nancy, le **21 AOUT 2023**

RECOMMANDE AVEC AR

Monsieur COMMEN,

Nous avons l'honneur de vous informer que par arrêté du **17 AOUT 2023**, Monsieur le Préfet du département de Meurthe et Moselle a autorisé RTE Réseau de Transport d'Electricité, à exercer les servitudes prévues par les articles L. 323-4 et suivants du code de l'énergie sur la parcelle désignée ci-dessous dont vous êtes propriétaire :

1. Commune	1.1 Section	2. Numéro
Royaumeix	0A	257

Conformément aux dispositions du Code de l'Energie dans son article R.323-14, nous vous remettons, pour valoir notification, une ampliation de cet arrêté préfectoral à laquelle nous joignons un état parcellaire, ainsi qu'un extrait du plan annexé.

Le présent arrêté peut être attaqué dans les deux mois de sa notification devant le Tribunal administratif de Nancy.

Veuillez agréer, Monsieur COMMEN, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef de Service
Concertation Environnement Tiers

Bruno PENNEC

PJ : 1 copie de l'arrêté de servitudes
1 état parcellaire
1 extrait de plan parcellaire

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE)

Reconstruction en 225 000 volts du tronçon en 63 000 volts de la ligne électrique aérienne Vandières - Void en courant alternatif entre le poste électrique de Vandières et la commune de Lagney ainsi que ses travaux d'aménagements connexes

DEPARTEMENT :
COMMUNE DE :
Nombre de feuilles : 1
Numéro de la feuille : 1

MEURTHE ET MOSELLE
ROYAUMEIX

N° DE REPERE	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE		SURFACE EN M² DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB S ↓ ↓	DEBOISEMENT ↓ ↓			
7	0A 257	RIGNY TERRE	PY	M. COMMEN Auguste 54385 Manonville	M. COMMEN Auguste 54385 Manonville				95	



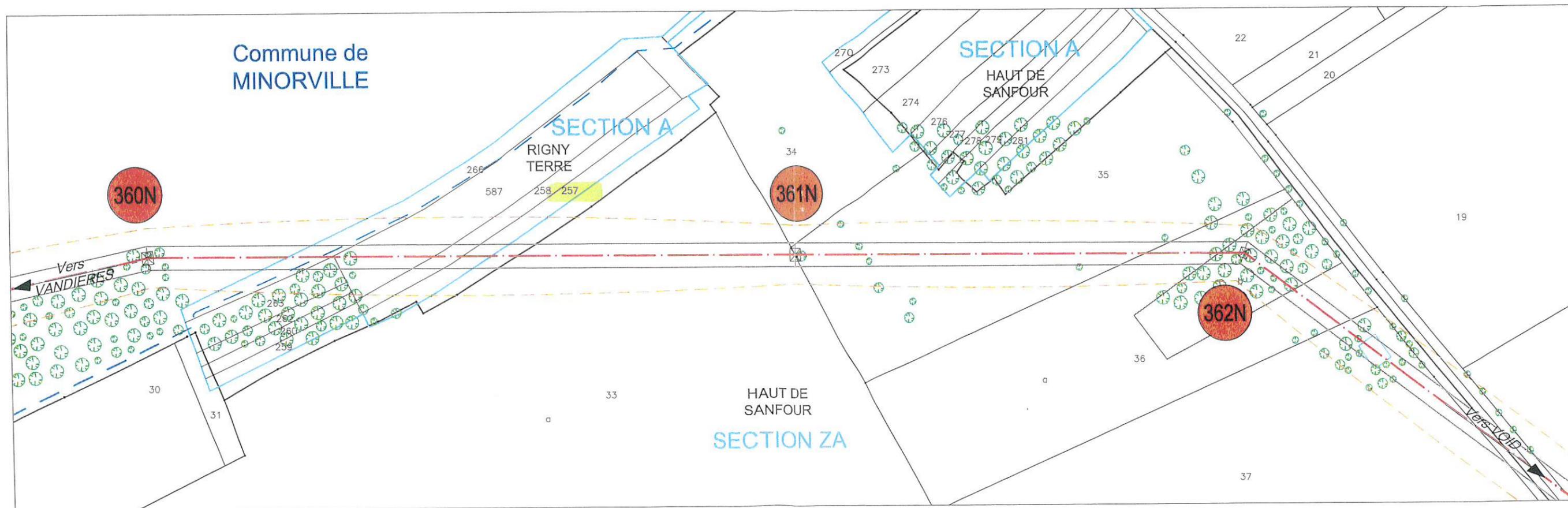
GESTIONNAIRE
DU RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

Echelle : 1/2500

Ligne aérienne à 225 000 Volts VANDIERES - VOID

EXTRAIT PARCELLAIRE

Département de la MEURTHE-ET-MOSELLE
Commune de ROYAUMEIX
SECTIONS - OA, ZA et ZB -



NOM :

Reconnait avoir reçu un exemplaire
du présent extrait du plan parcellaire.

Le : Signature :

Date de création : 23/11/2022 - Plani ind.B du 23/11/2022

Pour le cas où le propriétaire ferait des travaux, quelle que soit leur nature, dans la bande de servitudes de la liaison aérienne ou à proximité de cette bande, il devra déposer une déclaration de projet de travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), conformément à la réglementation en vigueur.





Mme GEORGES Paule née GILLET
14 rue de La Paix
54620 Boismont

NOS RÉF. Ca16LA 2023-3819
INTERLOCUTEUR Sabine BOIZET
TÉLÉPHONE 03.83.92.23.04
E-MAIL sabine.boizet@rte-france.com
OBJET Procédure de mise en servitude
Reconstruction en 225 000 volts
du tronçon en 63 000 volts
de la ligne électrique aérienne
Vandières - Void en courant alternatif
entre le poste électrique de Vandières
et la commune de Lagny ainsi que ses
travaux d'aménagements connexes

Villers-lès-Nancy, le **21 AOUT 2023**

RECOMMANDE AVEC AR

Madame GEORGES,

Nous avons l'honneur de vous informer que par arrêté du **17 AOUT 2023**, Monsieur le Préfet du département de Meurthe et Moselle a autorisé RTE Réseau de Transport d'Electricité, à exercer les servitudes prévues par les articles L. 323-4 et suivants du code de l'énergie sur la parcelle désignée ci-dessous dont vous êtes propriétaire :

1. Commune	1.1 Section	2. Numéro
Royaumeix	ZA	35

Conformément aux dispositions *du Code de l'Energie dans son article R.323-14*, nous vous remettons, pour valoir notification, une ampliation de cet arrêté préfectoral à laquelle nous joignons un état parcellaire, ainsi qu'un extrait du plan annexé.

Le présent arrêté peut être attaqué dans les deux mois de sa notification devant le Tribunal administratif de Nancy.

Veuillez agréer, Madame GEORGES, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef de Service
Concertation Environnement Tiers

Bruno PENNEC

PJ : 1 copie de l'arrêté de servitudes
1 état parcellaire
1 extrait de plan parcellaire

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

DEPARTEMENT : MEURTHE ET MOSELLE
 COMMUNE DE : ROYAUMEIX

RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE)
 Reconstruction en 225 000 volts du tronçon en 63 000 volts de la ligne électrique aérienne Vandières - Void
 en courant alternatif entre le poste électrique de Vandières et la commune de Lagny ainsi que ses travaux d'aménagements connexes

Nombre de feuilles : 1
 Numéro de la feuille : 1

N° DE REPERE	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE		SURFACE EN M² DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB S ↓ DEBOISEMENT ↓	IMPLANTATION (SUPPORT N°) ET SURFACE D'ENCOMBREMENT AU SOL EN M²			
8	ZA 35	HAUT DE SANFOUR	PN	<p>Mme JACQUIN Paule née GILLET Par M Jacquin Serge 14 rue de La Paix 54620 Boismont</p>	<p>Mme GEORGES Paule née GILLET Par M Jacquin Serge 14 rue de La Paix 54620 Boismont Née le 24/03/1934, décédée le 10/06/2013 Succession en cours chez : Me BRAVETTI Annabelle 1bis Rue des Ecoles 54780 Cons la Grandville</p>	S	D	Support n° 361N 1/2 7.81 x 7.04 54.98 m²	260	



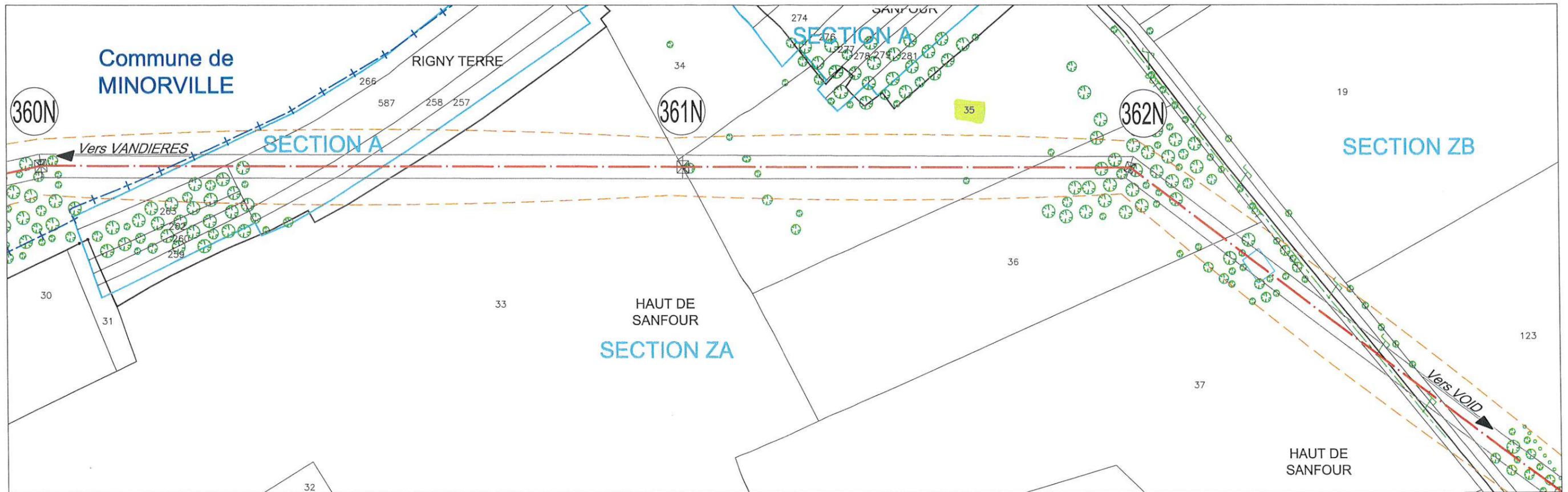
GESTIONNAIRE
DU RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

Echelle : 1/2500

Ligne aérienne à 225 000 Volts VANDIERES - VOID

EXTRAIT PARCELLAIRE

Département de la MEURTHE-ET-MOSELLE
Commune de ROYAUMEIX
SECTIONS - 0A, ZA et ZB -



NOM :

Reconnait avoir reçu un exemplaire
du présent extrait du plan parcellaire.

Le : Signature :

Date de création : 23/11/2022 - Plani ind.C du 02/02/2023

Pour le cas où le propriétaire ferait des travaux, quelle que soit leur nature, dans la bande de servitudes de la liaison aérienne ou à proximité de cette bande, il devra déposer une déclaration de projet de travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), conformément à la réglementation en vigueur.



Mme GEORGES Paule née GILLET
14 rue de La Paix
54620 Boismont

NOS RÉF. Ca16LA 2023-3823
INTERLOCUTEUR Sabine BOIZET
TÉLÉPHONE 03.83.92.23.04
E-MAIL sabine.boizet@rte-france.com
OBJET Procédure de mise en servitude
Reconstruction en 225 000 volts
du tronçon en 63 000 volts
de la ligne électrique aérienne
Vandières - Void en courant alternatif
entre le poste électrique de Vandières
et la commune de Lagny ainsi que ses
travaux d'aménagements connexes

Villers-lès-Nancy, le **27 AOUT 2023**

RECOMMANDE AVEC AR

Madame GEORGES,

Nous avons l'honneur de vous informer que par arrêté du **17 AOUT 2023**, Monsieur le Préfet du département de Meurthe et Moselle a autorisé RTE Réseau de Transport d'Electricité, à exercer les servitudes prévues par les articles L. 323-4 et suivants du code de l'énergie sur les parcelles désignées ci-dessous dont vous êtes propriétaire :

1. Commune	1.1 Section	2. Numéro
Royaumeix	ZD	16
	ZD	47
	ZD	46

Conformément aux dispositions *du Code de l'Énergie dans son article R.323-14*, nous vous remettons, pour valoir notification, une ampliation de cet arrêté préfectoral à laquelle nous joignons un état parcellaire, ainsi qu'un extrait du plan annexé.

Le présent arrêté peut être attaqué dans les deux mois de sa notification devant le Tribunal administratif de Nancy.

Veillez agréer, Madame GEORGES, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef de Service
Concertation Environnement Tiers

Bruno PENNEC

PJ : 1 copie de l'arrêté de servitudes
1 état parcellaire
1 extrait de plan parcellaire

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE)

Reconstruction en 225 000 volts du tronçon en 63 000 volts de la ligne électrique aérienne Vandières - Void

en courant alternatif entre le poste électrique de Vandières et la commune de Lagny ainsi que ses travaux d'aménagements connexes

DEPARTEMENT : MEURTHE ET MOSELLE
COMMUNE DE : ROYAUMEIX

Nombre de feuilles : 1
Numéro de la feuille : 1

N° DE REPERE	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE		SURFACE EN M ² DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB S DEBOISEMENT	IMPLANTATION (SUPPORT N°) ET SURFACE D'ENCOMBREMENT AU SOL EN M ²			
16	ZD 16	LE ROUVE BRANCE	PY	<p>Mme JACQUIN Paule née GILLET Par M Jacquin Serge 14 rue de La Paix 54620 Boismont</p> <p>M. JACQUIN Robert Noel 20 rue St Leon 54200 Royauveix</p>	<p>M. JACQUIN Renaud 20 Rue Saint Leon 54200 Royauveix</p> <p>M. JACQUIN Serge 14 Rue de la paix 54620 Boismont</p> <p>Mme COLAIA COYO Noëlle née JACQUIN 3 Rue de Baume 25430 Sancey le Long</p> <p>M. JACQUIN Roger Maxime 54200 Royauveix</p> <p>Mme GEORGES Paule née GILLET Par M Jacquin Serge 14 rue de La Paix 54620 Boismont</p> <p>Née le 24/03/1934, décédée le 10/06/2013 Succession en cours chez : Me BRAVETTI Annabelle 1bis Rue des Ecoles - 54780 Cons la Grandville</p>	S	Support n° 365N 1/2 7,81 x 7,04 54,98 m ²	80 100		
	ZD 47									ZD 46

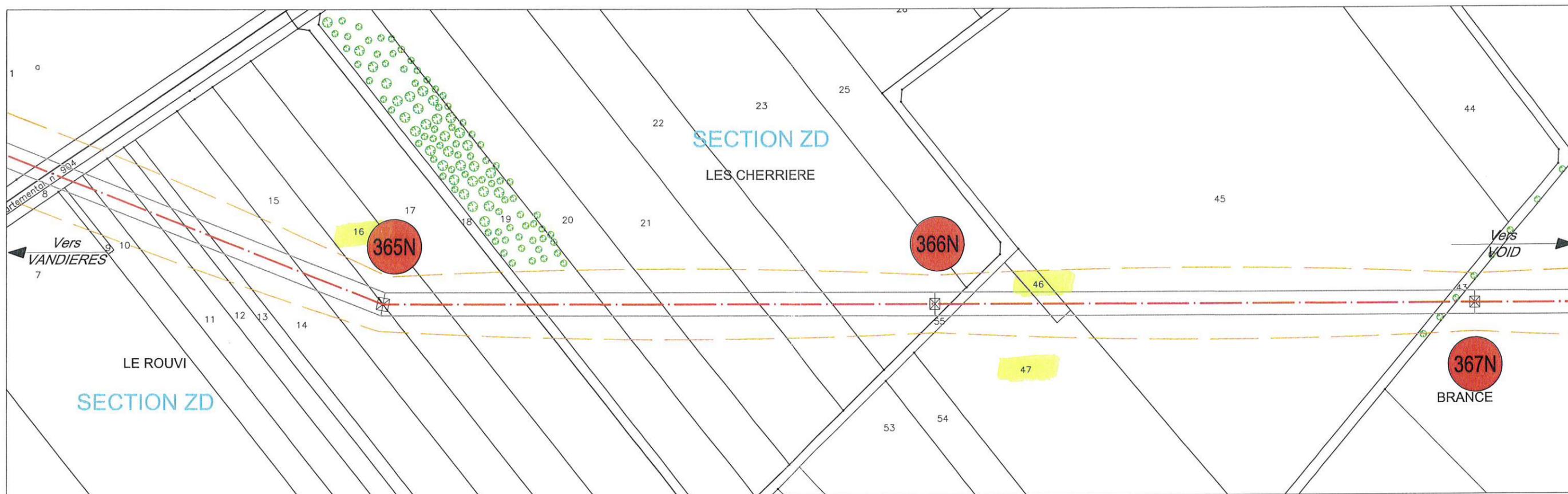


Ligne aérienne à 225 000 Volts VANDIERES - VOID

Echelle : 1/2500

EXTRAIT PARCELLAIRE

Département de la MEURTHE-ET-MOSELLE
Commune de ROYAUMEIX
SECTION - ZD -



NOM : _____

Reconnait avoir reçu un exemplaire
du présent extrait du plan parcellaire.

Le : _____ Signature : _____

Date de création : 23/11/2022 - Plan ind.B du 23/11/2022



M. BOUVOT André
Avenue Président Kennedy
54200 Toul

NOS RÉF. Ca16LA 2023-3820
INTERLOCUTEUR Sabine BOIZET
TÉLÉPHONE 03.83.92.23.04
E-MAIL sabine.boizet@rte-france.com
OBJET Procédure de mise en servitude
Reconstruction en 225 000 volts
du tronçon en 63 000 volts
de la ligne électrique aérienne
Vandières - Void en courant alternatif
entre le poste électrique de Vandières
et la commune de Lagny ainsi que ses
travaux d'aménagements connexes

Villers-lès-Nancy, le **21 AOUT 2023**

RECOMMANDE AVEC AR

Monsieur BOUVOT,

Nous avons l'honneur de vous informer que par arrêté du **17 AOUT 2023**, Monsieur le Préfet du département de Meurthe et Moselle a autorisé RTE Réseau de Transport d'Electricité, à exercer les servitudes prévues par les articles L. 323-4 et suivants du code de l'énergie sur la parcelle désignée ci-dessous dont vous êtes propriétaire :

1. Commune	1.1 Section	2. Numéro
Royaumeix	ZD	9

Conformément aux dispositions *du Code de l'Energie dans son article R.323-14*, nous vous remettons, pour valoir notification, une ampliation de cet arrêté préfectoral à laquelle nous joignons un état parcellaire, ainsi qu'un extrait du plan annexé.

Le présent arrêté peut être attaqué dans les deux mois de sa notification devant le Tribunal administratif de Nancy.

Veillez agréer, Monsieur BOUVOT, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef de Service
Concertation Environnement Tiers

Bruno PENNEC

PJ : 1 copie de l'arrêté de servitudes
1 état parcellaire
1 extrait de plan parcellaire

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

MEURTHE ET MOSELLE
ROYAUMEIX

DEPARTEMENT :
COMMUNE DE :
Nombre de feuilles : 1
Numéro de la feuille : 1

RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE)
Reconstruction en 225 000 volts du tronçon en 63 000 volts de la ligne électrique aérienne Vandières - Void
en courant alternatif entre le poste électrique de Vandières et la commune de Lagny ainsi que ses travaux d'aménagements connexes

N° DE REPERE	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE		SURFACE EN M² DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRIICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB S ↓ DEBOISEMENT ↓	IMPLANTATION (SUPPORT N°) ET SURFACE D'ENCOMBREMENT AU SOL EN M²			
14	ZD 9	LE ROUVE	PY	M. BOUVOT André 22 Rue Sandret 14640 Villers sur Mer Mme COLLIGNON Marie Marguerite 164 rue Abbe Pierre Appartement 49 Residence Cotes 54200 Toul	M. BOUVOT André Avenue Président Kennedy 54200 Toul Mme BOUVOT Marie Marguerite née COLLIGNON 22 Grande Rue 54740 Laneuveville devant Bayon	S			30	



GESTIONNAIRE
DU RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

Echelle : 1/2500

Ligne aérienne à 225 000 Volts VANDIERES - VOID

EXTRAIT PARCELLAIRE

Département de la MEURTHE-ET-MOSELLE
Commune de ROYAUMEIX
SECTIONS - ZB et ZD -



NOM :

Reconnait avoir reçu un exemplaire
du présent extrait du plan parcellaire.

Le : Signature :

Date de création : 23/11/2022 - Plani ind.C du 02/02/2023

Pour le cas où le propriétaire ferait des travaux, quelle que soit leur nature, dans la bande de servitudes de la liaison aérienne ou à proximité de cette bande, il devra déposer une déclaration de projet de travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), conformément à la réglementation en vigueur.



NOS RÉF. Ca16LA 2023-3820
INTERLOCUTEUR Sabine BOIZET
TÉLÉPHONE 03.83.92.23.04
E-MAIL sabine.boizet@rte-france.com
OBJET Procédure de mise en servitude
Reconstruction en 225 000 volts
du tronçon en 63 000 volts
de la ligne électrique aérienne
Vandières - Void en courant alternatif
entre le poste électrique de Vandières
et la commune de Lagny ainsi que ses
travaux d'aménagements connexes

Mme BOUVOT Marie Marguerite
née COLLIGNON
22 Grande Rue
54740 Laneuveville devant Bayon

Villers-lès-Nancy, le **21 AOUT 2023**

RECOMMANDE AVEC AR

Madame BOUVOT,

Nous avons l'honneur de vous informer que par arrêté du **17 AOUT 2023**, Monsieur le Préfet du département de Meurthe et Moselle a autorisé RTE Réseau de Transport d'Electricité, à exercer les servitudes prévues par les articles L. 323-4 et suivants du code de l'énergie sur la parcelle désignée ci-dessous dont vous êtes propriétaire :

1. Commune	1.1 Section	2. Numéro
Royaumeix	ZD	9

Conformément aux dispositions *du Code de l'Energie dans son article R.323-14*, nous vous remettons, pour valoir notification, une ampliation de cet arrêté préfectoral à laquelle nous joignons un état parcellaire, ainsi qu'un extrait du plan annexé.

Le présent arrêté peut être attaqué dans les deux mois de sa notification devant le Tribunal administratif de Nancy.

Veillez agréer, Madame BOUVOT, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef de Service
Concertation Environnement Tiers

Bruno PENNEC

PJ : 1 copie de l'arrêté de servitudes
1 état parcellaire
1 extrait de plan parcellaire

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

RESEAU DE TRANSPORT DIELECTRICITE (RTE)

Reconstruction en 225 000 volts du tronçon en 63 000 volts de la ligne électrique aérienne Vandières - Void en courant alternatif entre le poste électrique de Vandières et la commune de Lagney ainsi que ses travaux d'aménagements connexes

DEPARTEMENT :
 COMMUNE DE :
 Nombre de feuilles : 1
 Numéro de la feuille : 1

MEURTHE ET MOSELLE
 ROYAUMEIX

N° DE REPERE	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE		SURFACE EN M² DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRIICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB S ↓ DEBOISEMENT ↓	IMPLANTATION (SUPPORT N°) ET SURFACE D'ENCOMBREMENT AU SOL EN M²			
14	ZD 9	LE ROUVE	PY	M. BOUVOT André 22 Rue Sandret 14640 Villers sur Mer Mme COLLIGNON Marie Marguerite 164 rue Abbe Pierre Appartement 49 Residence Cotes 54200 Toul	M. BOUVOT André Avenue Président Kennedy 54200 Toul Mme BOUVOT Marie Marguerite née COLLIGNON 22 Grande Rue 54740 Laneuveville devant Bayon	S		30		



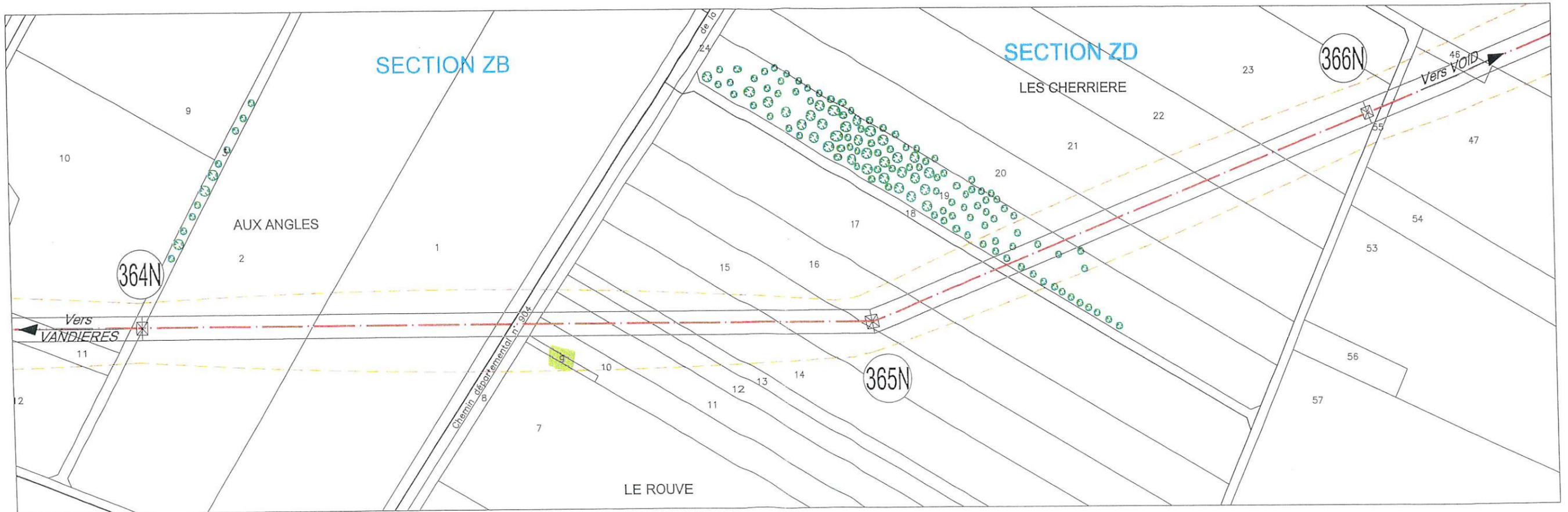
GESTIONNAIRE
DU RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE

Echelle : 1/2500

Ligne aérienne à 225 000 Volts VANDIERES - VOID

EXTRAIT PARCELLAIRE

Département de la MEURTHE-ET-MOSELLE
Commune de ROYAUMEIX
SECTIONS - ZB et ZD -



NOM :

Reconnait avoir reçu un exemplaire
du présent extrait du plan parcellaire.

Le : Signature :

Date de création : 23/11/2022 - Plan ind.C du 02/02/2023

Pour le cas où le propriétaire ferait des travaux, quelle que soit leur nature, dans la bande de servitudes de la liaison aérienne ou à proximité de cette bande, il devra déposer une déclaration de projet de travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), conformément à la réglementation en vigueur.